

## Pension & Frais

---

Par Leyane

Bonjour,

Une fois que mon ex-conjoint va me verser la pension alimentaire pour notre fille, est-ce que j'ai le droit de lui demander en plus de participer aux frais liés à la cantine, aux périscolaires et aux garderies (mercredi + vacances scolaires). Ces frais sont très élevés sachant qu'ils se basent sur notre dernier avis d'imposition n-1 et que nous figurons tous les deux dessus comme nous n'étions pas encore séparés.

---

Par yapasdequois

Bonjour

Vous pouvez demander... mais si le jugement ne prévoit pas une participation en plus de la pension, vous n'obtiendrez rien de plus.

Voyez auprès de la mairie pour justifier votre nouvelle situation.

Sinon il faudrait trouver une solution moins onéreuse (grands parents, etc)

---

Par Leyane

Merci de votre réponse.